

Un visionnaire respecté...

Quand cela fait 25 ans que l'on chemine dans un secteur d'activité en particulier, nos paroles, notre vision et nos actions reposent sur des assises solides, où puiser pour mettre en évidence notre industrie sur les marchés provinciaux, nationaux et internationaux. Tel est le cas de M. Christian L. Van Houtte, président de l'Association de l'aluminium du Canada (AAC).

Détenteur d'une licence en administration et d'une maîtrise en relations industrielles, puis diplômé de la *Harvard Business School* et ayant obtenu une formation en droit, c'est en 1982 que M. Van Houtte entreprend une carrière à l'Aluminerie de Bécancour, à titre de vice-président exécutif. En 1991, l'on fera appel à ses services pour représenter l'industrie canadienne de l'aluminium auprès de la population, des pouvoirs publics et des autres intervenants de la vie économique, comme président de l'Association de l'aluminium du Canada.

« Depuis les débuts de l'AAC, souligne-t-il, le secteur de l'aluminium a changé en termes de nombre d'entreprises et de propriétaires, mais les enjeux demeurent les mêmes et le côté international a pris beaucoup de place. Nous devons, entre autres, nous assurer de maintenir une cohérence dans la gestion des usines. Certains dossiers nous touchent particulièrement dont les changements climatiques, le cycle de vie des produits, l'utilisation de l'aluminium dans les moyens de transport, tout comme ceux qui touchent la santé et la sécurité. »

Le Canada est le 3^e grand producteur d'aluminium au monde. Pour bien représenter les membres de l'Association – Rio Tinto Alcan, Alcoa Canada Première fusion et l'Aluminerie Alouette Inc. –, M. Van Houtte entretient des liens stratégiques avec plusieurs intervenants reliés au secteur de l'aluminium. Selon lui, « il ne faut pas penser avoir réponse à tout, mais il importe de faire appel aux meilleures ressources disponibles dans la recherche de solution. Il faut également être un ambassadeur de son secteur en faisant connaître les enjeux, les défis et les réalisations. »

Le conseil d'administration de l'AAC est composé des trois présidents des compagnies productrices d'aluminium au Canada. Il se réunit quatre fois par année. À cela se greffent plusieurs comités pour



M. Christian L. Van Houtte

répondre à des besoins spécifiques, tels que l'environnement, les ressources humaines, le transport, l'énergie, les communications et la santé-sécurité. « Cette mise en commun des partages de connaissances et d'idées, mentionne M. Van Houtte, profite beaucoup à l'industrie. »

Pour le président de l'ACC, « le Centre patronal, c'est essentiel. C'est un organisme qui fait un travail de réflexion sur des sujets SST que l'entreprise n'a pas le temps d'effectuer, comme par le biais de la revue *Convergence*. Pour régler un problème, il faut le connaître. Et les analyses du Centre s'appuient sur du concret. »

Par sa légèreté, sa résistance, la diversité des alliages pouvant y être jumelés, sa conductivité électrique et thermique et sa capacité de recyclage, l'aluminium peut servir dans la fabrication de maints produits. Il peut être utilisé pour les automobiles et les camions, les avions, les bateaux, le revêtement des maisons, la construction d'immeubles et de ponts, les objets domestiques comme les ustensiles d'aluminium, les produits d'emballage, la distribution de l'électricité, les loisirs, la joaillerie, les arts, la haute couture, etc.

« Mon principal défi, poursuit M. Van Houtte, consiste à mettre en valeur la contribution de l'industrie au développement économique des régions, du Québec et du Canada. Nous travaillons également avec les universités et les centres de recherche pour former et développer des ressources humaines et pour améliorer les procédés. »